

Comptes annuels consolidés 2018
Garde aérienne suisse de sauvetage

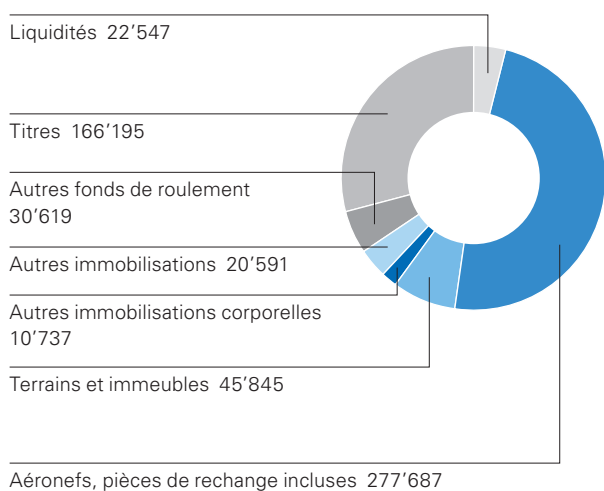
Bilan au 31 décembre

Actifs

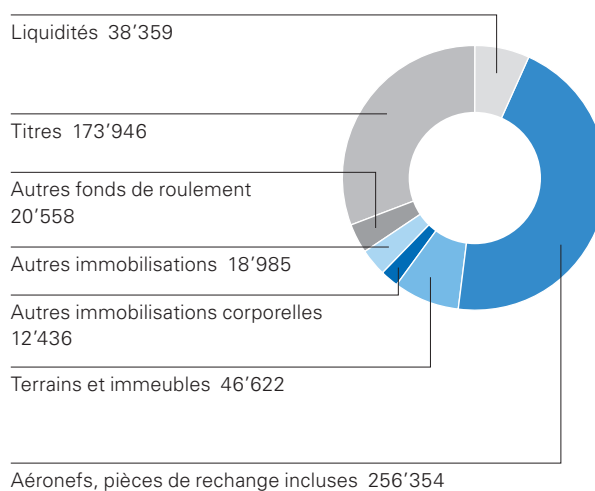
(en milliers de CHF)

		2018	en %	2017	en %
Fonds de roulement					
Liquidités	1.1	22'547	4.0	38'359	6.8
Titres	1.2	166'195	28.9	173'946	30.7
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1.3	8'672	1.5	6'564	1.1
Autres créances	1.4	6'908	1.2	1'989	0.3
Réserves	1.5	7'154	1.2	5'402	1.0
Actifs transitoires	1.6	7'885	1.4	6'603	1.2
Total		219'361	38.2	232'863	41.1
Immobilisations					
Immobilisations corporelles					
– Aéronefs, pièces de rechange incluses	1.7	277'687	48.4	256'354	45.2
– Terrains et immeubles	1.8	45'845	7.9	46'622	8.2
– Autres immobilisations corporelles	1.9	10'737	1.9	12'436	2.2
Immobilisations incorporelles	1.10	10'213	1.8	9'640	1.7
Immobilisations financières	1.11	1'815	0.3	1'145	0.2
Actifs liés	1.12	8'563	1.5	8'200	1.4
Total		354'860	61.8	334'397	58.9
Total des actifs		574'221	100.0	567'260	100.0

2018 (en milliers de CHF)



2017 (en milliers de CHF)



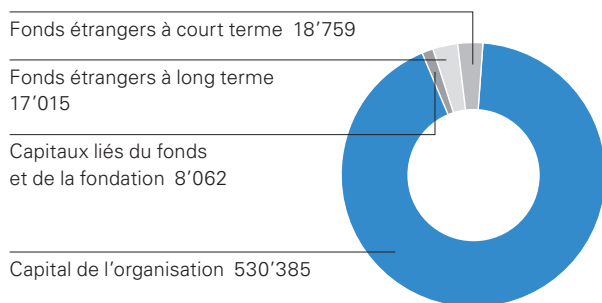
■ Fonds de roulement ■ Immobilisations

Passifs

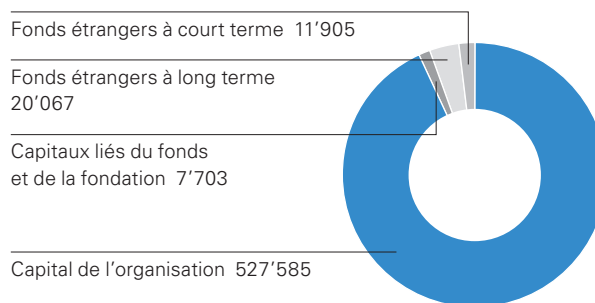
(en milliers de CHF)

		2018	en %	2017	en %
Fonds étrangers à court terme					
Engagements sur livraisons et prestations à des tiers		10'445	1.8	4'058	0.7
Autres engagements à court terme	1.13	620	0.1	353	0.1
Passifs transitoires		3'333	0.6	3'511	0.6
Provisions	1.14	4'361	0.8	3'983	0.7
Total		18'759	3.3	11'905	2.1
Fonds étrangers à long terme					
Provisions	1.14	17'015	3.0	20'067	3.5
Total		17'015	3.0	20'067	3.5
Total fonds étrangers		35'774	6.3	31'972	5.6
Capitaux liés du fonds et de la fondation	1.15	8'062	1.4	7'703	1.4
Capital de l'organisation					
Capital de base	1.16	100	0.0	100	0.0
Capital lié	1.16	264'201	46.0	285'201	50.3
Capital libre	1.16	266'084	46.3	242'284	42.7
Total		530'385	92.3	527'585	93.0
Total des passifs		574'221	100.0	567'260	100.0

2018 (en milliers de CHF)



2017 (en milliers de CHF)



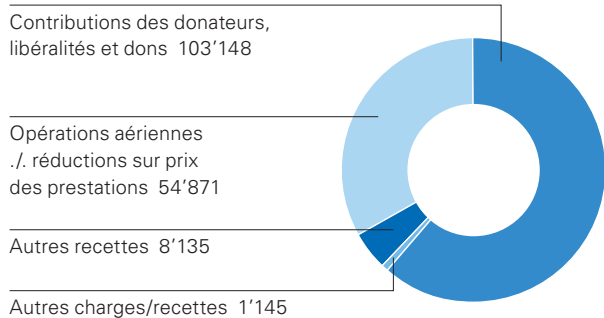
■ Fonds étrangers ■ Capital de l'organisation

Compte d'exploitation

(en milliers de CHF)

		2018	en %	2017	en %
Produits d'exploitation					
Contributions des donateurs, libéralités et dons	2.1	103'148	62.1	101'073	63.7
Opérations aériennes	2.2	64'535	38.8	60'563	38.1
Autres recettes	2.3	8'135	4.9	8'395	5.3
Réductions sur prix des prestations	2.4	-9'664	-5.8	-11'278	-7.1
Total		166'154	100.0	158'753	100.0
Charges d'exploitation					
Aéronefs	2.5	-18'783	-11.3	-19'588	-12.3
Charges d'intervention	2.6	-12'056	-7.3	-11'190	-7.0
Personnel	2.7	-73'322	-44.1	-69'982	-44.1
Immeubles	2.8	-3'693	-2.2	-3'430	-2.2
Maintenance technique, véhicules	2.9	-4'005	-2.4	-3'101	-2.0
Assurances	2.10	-2'425	-1.5	-1'285	-0.8
Charges de gestion et d'informatique	2.11	-11'759	-7.1	-11'526	-7.3
Relations publiques	2.12	-9'142	-5.5	-8'347	-5.2
Amortissements	2.13	-28'955	-17.4	-29'226	-18.4
Total		-164'140	-98.8	-157'675	-99.3
Résultat d'exploitation					
		2'014	1.2	1'078	0.7
Gains/Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	2.14	418	0.2	-562	-0.4
Résultat financier	2.15	-3'498	-2.1	8'318	5.2
Résultats du fonds et de la fondation liés	2.16	296	0.2	533	0.3
Autres résultats	2.17	3'932	2.4	-7'829	-4.8
Impôt sur les bénéfices		-3	-0.0	-3	-0.0
Résultat annuel avant affectation au capital de la fondation liée					
		3'159	1.9	1'535	1.0
Affectation au capital de la fondation liée	2.16	-359	-0.2	-423	-0.3
Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation					
		2'800	1.7	1'112	0.7
Affectation au capital de l'organisation		-2'800	-0.7	-1'112	-0.7
		0	0.0	0	0.0

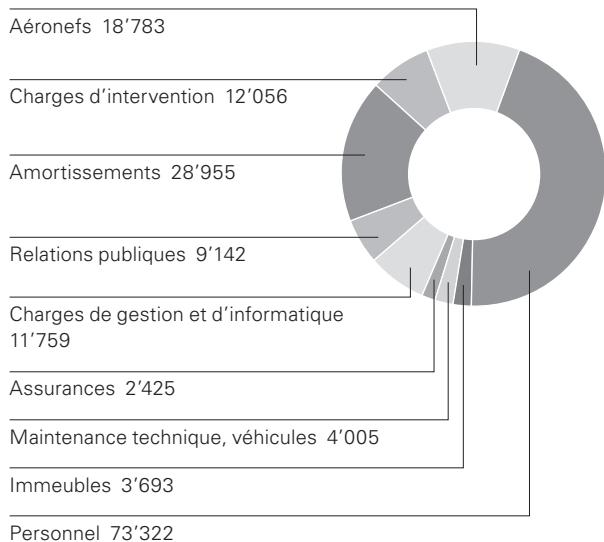
Recettes 2018 (en milliers de CHF)



Commentaire

Les recettes issues des contributions, des dons et des libéralités ont augmenté de CHF 2,1 millions. Les recettes des opérations aériennes ont augmenté de CHF 4,0 millions.

Charges 2018 (en milliers de CHF)



Commentaire

Les charges d'exploitation ont augmenté de CHF 6,5 millions. Cette augmentation est due à une hausse des charges de personnel et des assurances, à la maintenance technique ainsi qu'à un supplément de dépenses pour les relations publiques.

Résultat annuel 2018

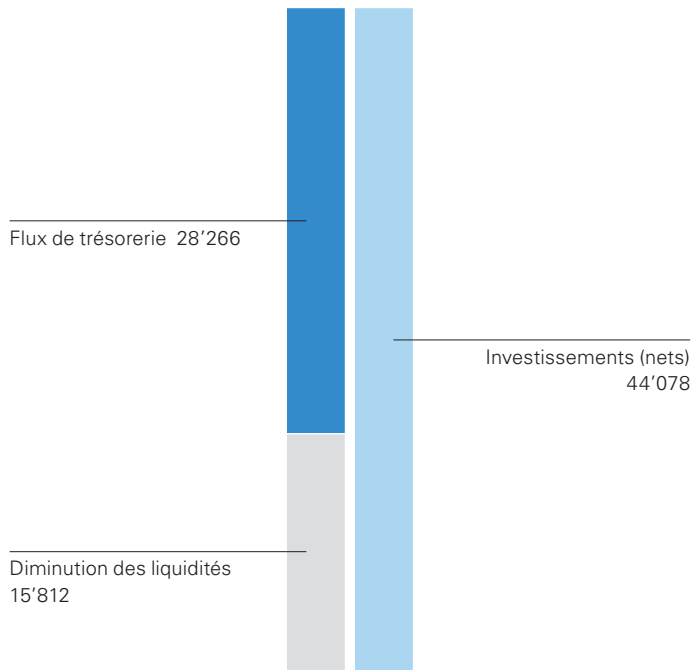
Commentaire

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le résultat annuel s'élève à CHF 2,8 millions.

Flux de trésorerie

(en milliers de CHF)	2018	2017
Résultat annuel avant affectation au capital de la fondation liée	3'159	1'535
Amortissements des immobilisations	28'955	29'226
Abandon de créances en faveur de donateurs, paysans de montagne et personnes en situation de détresse sociale	8'893	11'318
Pertes sur débiteurs et modification de du croire	470	405
Diminution/Augmentation des provisions	-2'674	2'195
Pertes/Gains sur placements financiers	78	-345
Gains/Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	-418	562
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-11'471	-12'022
Augmentation des réserves	-1'752	-182
Augmentation/Diminution des autres créances et des actifs transitoires	-6'201	5'384
Augmentation/Diminution des engagements résultant de livraisons et de prestations	6'387	-2'178
Augmentation des autres engagements et des passifs transitoires	89	1'316
Pertes/Gains réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur titres	2'751	-5'699
Utilisation de la réserve de cotisations d'employeur (actifs financiers)	-	5'234
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	28'266	36'749
Investissements		
– dans des titres	-	-20'000
– dans des aéronefs	-41'700	-20'179
– dans des terrains et immeubles	-1'056	-655
– dans d'autres immobilisations corporelles	-2'197	-2'817
– dans des immobilisations incorporelles	-4'074	-1'500
– dans des placements financiers	-600	-421
– et apports dans des actifs liés	-512	-3
Désinvestissements		
– dans des immobilisations corporelles	1'061	74
– dans des titres	5'000	-
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-44'078	-45'501
Diminution des liquidités	-15'812	-8'752
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	38'359	47'111
État des liquidités au 31 décembre	22'547	38'359

Flux de trésorerie 2018 (en milliers de CHF)



Commentaire

Le flux de fonds lié aux activités opérationnelles s'est établi à CHF 28,3 millions. Au total, CHF 44,1 millions nets ont été investis. Les liquidités sont en baisse de CHF 15,8 millions.

Annexe

Principes de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et de ses filiales est conforme aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Le principe du coût d'acquisition/de fabrication s'applique aux comptes annuels consolidés. Cette dernière respecte le principe de l'évaluation individuelle des actifs et passifs. À la date de clôture, les titres sont inscrits au bilan à la valeur boursière. Les principes comptables les plus importants du bilan sont exposés à partir de la page 9.

Principes et périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés se basent sur les comptes individuels, établis selon des principes uniformes, de toutes les sociétés et fondations dans lesquelles la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou qu'elle contrôle par le biais du Conseil de fondation (cf. point 1.15, page 21).

Outre la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, les sociétés anonymes et les fondations suivantes font partie du périmètre de consolidation:

Société	Siège	Capital social en CHF	Participations en %		But social	Lien
			2018	2017		
Schweizerische Luft-Ambulanz AG	Kloten	100'000	100	100	Société d'exploitation d'aéronefs	Cons.
Airmed AG	Kloten	1'500'000	100	100	Détentrices des participations	Cons.
Caretel AG	Kloten	100'000	100	100	Inactive	Cons.
Alp Air AG	Kloten	100'000	100	100	Inactive	Cons.
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	Kloten				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	C.

Cons. = Consolidation intégrale C. = Combinée

La consolidation du capital dans les sociétés anonymes s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition Purchase-Method. Les fonds propres des filiales, au moment de l'acquisition ou au moment de la création, sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable de leurs participations dans la Rega. Aucune des sociétés anonymes appartenant au périmètre de consolidation ne présente de survalueur (goodwill).

La fondation Rega nomme le Conseil de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger en vertu des statuts; cette dernière est associée à la Rega, et son unique objectif est de reverser les produits du patrimoine de la fondation à la Rega, qui en dispose librement.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes des sociétés consolidées (sociétés anonymes et fondations) sont entièrement comptabilisés. Les parts des actionnaires minoritaires dans le résultat et dans les fonds propres des filiales sont calculées en fonction du ratio de participation de ces dernières et indiquées séparément dans le bilan et le compte d'exploitation. Les éventuels gains intermédiaires sont éliminés.

Les sociétés dont le capital social est détenu par le groupe à hauteur de 20 à 49 % figurent dans les comptes annuels consolidés comme des participations non consolidées aux fonds propres. Les participations en dessous de 20 % figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Elles sont indiquées au poste Immobilisations financières (cf. point 1.11, page 18).

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués, à l'exception de la propriété immobilière, de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou de fabrication, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. La limite d'activation se monte à CHF 5'000, et à CHF 3'000 pour les biens d'équipement informatiques.

Les durées estimées d'utilisation des équipements sont:

Propriétés de la fondation Ilse und Kurt Rüdiger	60 ans	
Centre Rega, Kloten	50 ans	
Bâtiments des bases	35 ans	
Immeubles (agrandissement, installation)	20 ans	
Avions	15 ans	(5 % valeur résiduelle)
Hélicoptères	14 ans	(20 % valeur résiduelle)
Pièces de rechange pour les aéronefs	15/14 ans	(avions/hélicoptères)
Machines, installations	10 ans	
Mobilier	8 ans	
Véhicules automobiles	6 ans	
Télécommunication/radio	6 ans	
Appareils médicaux et d'intervention	4 ans	
Matériel informatique	4 ans	
Immobilisations incorporelles		
– Logiciels	4 ans	
– Concessions	5 ans	

Évaluation des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur boursière au 31.12.

Réserves

Les réserves sont inscrites au bilan à la valeur moyenne d'acquisition.

Provisions

Les provisions sont constituées pour les engagements existants ou attendus ou dont le montant est incertain.

Le montant des provisions est basé sur l'évaluation par le Conseil de fondation et correspond aux charges futures escomptées à la date de clôture du bilan.

Autres actifs/autres fonds étrangers à court et à long termes

Sans autre mention, les autres actifs et les autres fonds étrangers à court et à long termes sont indiqués à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Explications relatives au bilan

Actifs

1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur compte de chèques postaux et en banque.

1.2 Titres

(en milliers de CHF)	2018	en %	2017	en %	Marges de fluctuation stratégiques*
Liquidité dans les dépôts	896	0.5	589	0.3	0–56 %
Dépôts à terme	15'000	9.1	20'000	11.5	0–56 %
Obligations en CHF	59'438	35.8	65'968	37.9	25–75 %
Obligations en monnaie étrangère (hedged)	24'330	14.6	22'061	12.7	0–15 %
Actions Suisse	11'018	6.6	12'126	7.0	0–14 %
Actions étranger	17'476	10.5	18'803	10.8	0–16 %
Immobiliers Suisse (indirects)	10'977	6.6	11'247	6.5	5–14 %
Placements alternatifs (hedged)	27'060	16.3	23'152	13.3	0–20 %
Total	166'195	100.0	173'946	100.0	

* Les marges de fluctuation stratégiques correspondent au règlement de la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega.

La stratégie de placement est axée sur la préservation du capital.

Les portefeuilles de titres sont gérés sous mandat par deux établissements bancaires et détenus à titre de réserve en vue de l'acquisition de biens d'équipement et pour garantir le service de sauvetage sur le long terme.

Les instruments financiers dérivés ci-après (futures et opérations à terme sur devises) n'exercent pas d'effet de levier sur la fortune totale et sont listés de manière exhaustive. Les opérations sur instruments dérivés ont réduit le risque d'exposition et sont couvertes par des placements de base correspondants.

Au 31.12.2018, les contrats à terme (futures) suivants étaient ouverts, représentant un volume contractuel de:

- | | | |
|-------------------|--------------|----------------------|
| | | (en milliers de CHF) |
| • Obligations CHF | CONF mars 19 | 16'239 |

Par ailleurs, les opérations à terme sur devises suivantes subsistaient au 31.12.2018, avec un volume contractuel de:

- | | |
|-----------|----------------------|
| | (en milliers de CHF) |
| • EUR/CHF | 11'206 |
| • USD/CHF | 14'937 |

1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations

(en milliers de CHF)	2018	2017
Créances envers des tiers résultant d'interventions (brut)	10'060	7'789
Du croire	-1'388	-1'225
Total	8'672	6'564

Les créances envers des tiers résultant d'interventions sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur; toutes les créances issues d'interventions font l'objet de correctifs de valeur individuels. Il n'est pas effectué de correctifs de valeur forfaitaires pour les risques généraux d'insolvabilité.

1.4 Autres créances

(en milliers de CHF)	2018	2017
Autres créances envers des tiers	6'897	1'579
Autres créances envers des organisations liées	11	410
Total	6'908	1'989

Les autres créances sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur nécessaires. Les créances se composent principalement d'avoirs envers l'Administration fédérale des contributions.

1.5 Réserves

(en milliers de CHF)	2018	2017
Combustibles et adjuvants pour avions	773	725
Combustibles et adjuvants pour hélicoptères	3'455	2'855
Divers combustibles et adjuvants pour aéronefs, matériel d'intervention	422	360
Télécommunication/radio	37	48
Vêtements	1'647	746
Matériel médical, médicaments	176	86
Matériel de bureau	62	78
Articles de kiosque et de publicité	383	351
Kérosène	199	153
Total	7'154	5'402

1.6 Actifs transitoires

(en milliers de CHF)	2018	2017
Prestations d'intervention (pas encore facturées)	3'479	3'317
Correctif de valeur sur prestations d'intervention non encore facturées	-348	-332
Autres actifs transitoires	4'754	3'618
Total	7'885	6'603

La correction de valeur de 10% sur les prestations d'intervention non encore facturées se base sur les expériences des années précédentes.

1.7 Aéronefs, y compris pièces de rechange

(en milliers de CHF)	État 1.1.2018	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2018
Valeur d'acquisition					
Avions	128'120	15'805	-43'978	87'187	187'134
Hélicoptères	177'332	-	-	25'127	202'459
Acomptes versés sur les aéronefs	147'272	18'530	-	-112'371	53'431
Pièces de rechange	16'066	7'365	-2'885	-	20'546
	468'790	41'700	-46'863	-57	463'570
Amortissements cumulés planifiés					
Avions	110'798	8'980	-43'471	-	76'307
Hélicoptères	89'345	7'525	-	-	96'870
Pièces de rechange	12'293	3'298	-2'885	-	12'706
	212'436	19'803	-46'356	-	185'883
Total	256'354	21'897	-507	-57	277'687

(en milliers de CHF)	État 1.1.2017	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2017
Valeur d'acquisition					
Avions	128'998	-	-878	-	128'120
Hélicoptères	164'957	413	-	11'962	177'332
Acomptes versés sur les aéronefs	141'187	18'047	-	-11'962	147'272
Pièces de rechange	16'378	1'719	-2'031	-	16'066
	451'520	20'179	-2'909	-	468'790
Amortissements cumulés planifiés					
Avions	99'982	11'162	-346	-	110'798
Hélicoptères	82'674	6'671	-	-	89'345
Pièces de rechange	11'740	2'583	-2'030	-	12'293
	194'396	20'416	-2'376	-	212'436
Total	257'124	-237	-533	-	256'354

Un montant supplémentaire de CHF 18,5 millions a été versé pour le remplacement des hélicoptères EC 145. La valeur d'activation des trois avions mis en service s'élevait à CHF 103,0 millions et trois hélicoptères H145 ont été activés pour un montant de CHF 25,1 millions.

Le montant de la couverture d'assurance (agreed value) de l'ensemble de la flotte s'élève au 31.12.2018 à CHF 342,0 millions.

1.8 Terrains et immeubles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2018	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2018
Valeur d'acquisition					
Centre Rega, Kloten	32'399	–	–	670	33'069
Bases d'intervention	46'526	23	–	712	47'261
Installations en construction	348	1'034	–	–1'382	–
	79'273	1'057	–	–	80'330
Amortissements cumulés planifiés					
Centre Rega, Kloten	15'385	704	–	–	16'089
Bases d'intervention	17'266	1'130	–	–	18'396
	32'651	1'834	–	–	34'485
Total	46'622	–777	–	–	45'845

(en milliers de CHF)	État 1.1.2017	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2017
Valeur d'acquisition					
Centre Rega, Kloten	32'399	–	–	–	32'399
Bases d'intervention	45'736	396	–	394	46'526
Installations en construction	483	259	–	–394	348
	78'618	655	–	–	79'273
Amortissements cumulés planifiés					
Centre Rega, Kloten	14'511	874	–	–	15'385
Bases d'intervention	16'008	1'258	–	–	17'266
	30'519	2'132	–	–	32'651
Total	48'099	–1'477	–	–	46'622

La valeur des assurances incendie s'élève à CHF 51,5 millions, dont CHF 25,0 millions pour le Centre Rega à Kloten.

1.9 Autres immobilisations corporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2018	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2018
Valeur d'acquisition					
Matériel informatique	3'582	1'332	-2'245	-	2'669
Véhicules automobiles	2'551	382	-332	-	2'601
Mobilier	30'008	483	-444	57	30'104
	36'141	2'197	-3'021	57	35'374
Amortissements cumulés planifiés					
Matériel informatique	2'987	396	-2'225	-	1'158
Véhicules automobiles	1'293	322	-282	-	1'333
Mobilier	19'425	3'123	-402	-	22'146
	23'705	3'841	-2'909	-	24'637
Total	12'436	-1'644	-112	57	10'737

(en milliers de CHF)	État 1.1.2017	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2017
Valeur d'acquisition					
Matériel informatique	7'444	180	-5	-4'037	3'582
Véhicules automobiles	2'208	597	-254	-	2'551
Mobilier	24'242	2'040	-311	4'037	30'008
	33'894	2'817	-570	-	36'141
Amortissements cumulés planifiés					
Matériel informatique	2'403	590	-6	-	2'987
Véhicules automobiles	1'167	278	-152	-	1'293
Mobilier	16'989	2'744	-308	-	19'425
	20'559	3'612	-466	-	23'705
Total	13'335	-795	-104	-	12'436

La couverture d'assurance prévue pour les biens mobiliers d'entreprise s'élève à CHF 76,0 millions.

1.10 Immobilisations incorporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2018	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2018
Valeur d'acquisition					
Logiciels informatiques	23'875	4'074	-1'048	-	26'901
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
	26'575	4'074	-1'048	-	29'601
Amortissements cumulés planifiés					
Logiciels informatiques	14'235	3'477	-1'024	-	16'688
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
	16'935	3'477	-1'024	-	19'388
Total	9'640	597	-24	-	10'213

(en milliers de CHF)	État 1.1.2017	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2017
Valeur d'acquisition					
Logiciels informatiques	22'559	1'500	-184	-	23'875
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
	25'259	1'500	-184	-	26'575
Amortissements cumulés planifiés					
Logiciels informatiques	11'360	3'059	-184	-	14'235
Concessions	2'694	6	-	-	2'700
	14'054	3'065	-184	-	16'935
Total	11'205	-1'565	-	-	9'640

1.11 Immobilisations financières

(en milliers de CHF)	État 1.1.2017	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2017
Participations	1'145	500	–	70	1'715
Prêt	–	100	–	–	100
Actifs issus des réserves de cotisation des employeurs	–	–	–	–	–
Total	1'145	600	–	70	1'815

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2016
Participations	727	421	–	–3	1'145
Actifs issus des réserves de cotisation des employeurs	4'913	321	–5'234	–	–
Total	5'640	742	–5'234	–3	1'145

La Rega détient une participation de 4,9% au capital de la société Medical SA, à Brüttsellen, ce qui lui confère 15,3% des droits de vote. Par ailleurs, elle possède 28,5% de la société Flugplatz Dübendorf AG. Elle détient également des participations minoritaires dans des entreprises partenaires.

Réserves de cotisation des employeurs (RCE)

(en milliers de CHF)	Valeur 1.1.2018	Constitution 2018	Usage 2018	Escompte 31.12.2018	Bilan 31.12.2018	Résultat des RCE inclus dans les immobilisations financières et autres résultats 2018
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	–	–	–	–	–	–
Total	–	–	–	–	–	–

(en milliers de CHF)	Valeur 1.1.2017	Constitution 2017	Usage 2017	Escompte 31.12.2017	Bilan 31.12.2017	Résultat des RCE inclus dans les immobilisations financières et les charges de personnel 2017
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	4'913	321	–5'234	–	–	–4'913
Total	4'913	321	–5'234	–	–	–4'913

Usage économique/engagement économique et charges de prévoyance

(en milliers de CHF)	Excédent de couverture 31.12.2018	Part économique de Rega		Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance incl. dans les charges de personnel	
		31.12.2018	31.12.2017		2018	2017
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	16'953	-	-	-	-	-
Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	-	-	-	-	8'768	8'518
Total	16'953	-	-	-	8'768	8'518

La Fondation de prévoyance pour le personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega affiche un taux de couverture de 117,7 % et ne détient pas de fonds libre.

1.12 Actifs liés

(en milliers de CHF)	État	Entrées	Évaluation/ amortisse- ment	État
	1.1.2018			31.12.2018
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	1'203	3	-69	1'137
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	6'997	509	-80	7'426
Total	8'200	512	-149	8'563

(en milliers de CHF)	État	Entrées	Évaluation/ amortisse- ment	État
	1.1.2017			31.12.2017
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	1'093	3	107	1'203
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	7'077	-	-80	6'997
Total	8'170	3	27	8'200

Les actifs et le fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder sont abordés plus en détail dans les commentaires relatifs aux passifs.

Les immeubles non commerciaux de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger ne sont pas librement disponibles et ne peuvent être utilisés que dans le cadre des objectifs de la fondation. Selon ces derniers, les produits générés sont versés à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Les immeubles sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, après déductions des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Passifs

1.13 Autres engagements à court terme

(en milliers de CHF)	2018	2017
Charges sociales	578	300
Divers	40	53
Organisations proches	2	–
Total	620	353

1.14 Provisions

(en milliers de CHF)	État 1.1.2018	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2018
Charges de personnel	2'424	741	–442	–	2'723
Abandon de créance*	1'559	8'738	–8'659	–	1'638
Contrôles techniques	18'102	4'312	–4'936	–2'428	15'050
Provision pour la prévoyance professionnelle	1'965	–	–	–	1'965
Total	24'050	13'791	–14'037	–2'428	21'376
Dont à court terme	3'983	9'479	–9'101	–	4'361

(en milliers de CHF)	État 1.1.2017	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2017
Charges de personnel	2'071	658	–305	–	2'424
Abandon de créance*	2'200	11'092	–11'092	–641	1'559
Contrôles techniques	17'584	5'149	–3'847	–784	18'102
Provision pour la prévoyance professionnelle	–	1'965	–	–	1'965
Total	21'855	18'864	–15'244	–1'425	24'050
Dont à court terme	4'271	11'750	–11'397	–641	3'983

* Interventions non facturées en faveur de donateurs, de paysans de montagne ou encore de personnes en situation de détresse sociale

Le montant d'environ CHF 2,7 millions de provisions pour le personnel inclut le crédit d'heures supplémentaires et le solde de vacances du personnel en fin d'année.

La provision allouée pour les interventions en faveur de donateurs (abandon de créance) correspond à la valeur moyenne des besoins ces cinq dernières années.

Le poste « Contrôles techniques » contient les frais d'entretien cumulés de l'ensemble de la flotte au 31.12.2018.

La provision en faveur de la Fondation de prévoyance pour le personnel correspond au disponible pour la partie non couverte des coûts estimés liés à la baisse du taux de conversion des rentes et du taux d'intérêt technique.

Les travaux de maintenance sont effectués conformément à la réglementation European Aviation Safety Agency (EASA Part-145) et aux prescriptions du fabricant (cf. point 2.5, page 25).

La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, la société Schweizerische Luft-Ambulanz AG et la fondation Ilse et Kurt Rüdiger sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Pour les autres sociétés, toutes les charges anticipées pour l'impôt sur le capital et le revenu ont été prises en compte dans les comptes annuels. Des réserves pour impôts latents sont constituées selon les taux en vigueur pour faire face à d'éventuelles divergences de données entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux; ceci n'a pas été nécessaire pour l'exercice examiné ni pour l'exercice précédent.

1.15 Capitaux liés du fonds et de la fondation

Calcul de l'évolution du capital

(en milliers de CHF)	État 1.1.2018	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2018
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	6'907	359	–	–	7'266
Total	7'703	359	–	–	8'062

(en milliers de CHF)	État 1.1.2017	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2017
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	6'484	423	–	–	6'907
Total	7'280	423	–	–	7'703

L'objectif du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder consiste à verser ses revenus à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega afin d'encourager les objectifs de celle-ci, tout en maintenant en permanence la substance du fonds. Ainsi, le capital du fonds ne peut être modifié que par d'éventuels versements l'alimentant. Les immobilisations financières liées inscrites à l'actif du bilan sont évaluées à leur valeur de marché. Les différences de cours en résultant sont indiquées, avec les produits directs issus de la fortune du fonds, dans le compte d'exploitation de la Rega.

1.16 Capital de l'organisation

Calcul de l'évolution du capital

(en milliers de CHF)	Capital de base	Capital lié		Capital libre	Total
		Réserve d'investisse- ment	Capital réalisé immobilisé		
État au 1.1.2018	100	285'000	201	242'284	527'585
Diminution de la réserve pour investissements	–	–21'000	–	21'000	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	–	–	2'800	2'800
État au 31.12.2018	100	264'000	201	266'084	530'385

(en milliers de CHF)	Capital de base	Capital lié		Capital libre	Total
		Réserve d'investisse- ment	Capital réalisé immobilisé		
État au 1.1.2017	100	260'000	5'436	260'937	526'473
Augmentation de la réserve pour investissements	–	25'000	–	–25'000	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	–	–	1'112	1'112
Utilisation et rémunération des réserves de cotisation des employeurs (RCE)	–	–	–5'235	5'235	–
État au 31.12.2017	100	285'000	201	242'284	527'585

La réserve pour investissements a été diminuée de CHF 21,0 millions. Elle indique le besoin en investissements futurs nécessaires à la fin de l'exercice pour les actifs existants. Affichant CHF 264,0 millions, elle correspond aux amortissements cumulés de l'ensemble des immobilisations.

Le montant du capital de l'organisation atteignant environ CHF 530,4 millions, la Rega s'autofinance quasiment (soit à 92,3%), conformément à sa stratégie. Cela signifie que le volume investissements nécessaires pour l'exploitation de la Rega (somme de toutes les valeurs d'acquisition des immobilisations) peut être financé sans recours à des fonds de tiers.

Parmi les actifs et les passifs qui avaient été transférés lors de la création de la fondation Rega (ancienne association de la Garde aérienne suisse de sauvetage), le montant de CHF 100'000 a été repris comme capital versé.

Explications relatives au compte d'exploitation

2.1 Contributions des donateurs, libéralités et dons

(en milliers de CHF)	2018	2017
Contributions des donateurs	92'854	91'996
Héritages/legs	5'075	4'874
Dons et libéralités	5'219	4'203
Total	103'148	101'073

Les contributions des donateurs, libéralités et dons sont librement disponibles dans le cadre des buts de la fondation.

2.2 Opérations aériennes

(en milliers de CHF)	2018	2017
Hélicoptères	39'477	38'693
Avions	22'652	19'309
Interventions avions de ligne	2'406	2'561
Total	64'535	60'563

2.3 Autres recettes

(en milliers de CHF)	2018	2017
Interventions avec des tiers (ambulances, avions affrétés)	6'219	6'857
Ventes d'articles publicitaires et autres	1'916	1'538
Total	8'135	8'395

2.4 Réductions sur les prix des prestations

(en milliers de CHF)	2018	2017
Abandon de créance sur les prestations en faveur		
– des donateurs	7'570	9'989
– des paysans de montagne	1'089	1'103
– des personnes en situation de détresse sociale	40	65
– des polices et des directions de la santé cantonales	192	161
Plus-values et ajustements de tarifs	21	-78
	8'912	11'240
Escomptes et rabais	203	274
Pertes sur débiteurs	307	287
Constitution du ducroire	163	118
Constitution/Liquidation de provisions pour interventions en faveur des donateurs	79	-641
	752	38
Total	9'664	11'278

2.5 Aéronefs

(en milliers de CHF)	2018	2017
Hélicoptères		
– Kérosène	3'059	2'859
– Composants et pièces de rechange	2'963	3'379
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	4'064	4'371
– Recours à des hélicoptères de tiers (charters)	2'828	2'796
	12'914	13'405
Avions		
– Kérosène	4'332	3'327
– Composants et pièces de rechange	498	1'428
– Coûts de projets « Nouveaux aéronefs »	595	824
– Recours à des avions-ambulances de tiers (charters)	444	604
	5'869	6'183
Total	18'783	19'588

2.6 Charges d'intervention

(en milliers de CHF)	2018	2017
Prestations des partenaires d'intervention		
– Fondation Secours Alpin Suisse (organisation liée)	1'854	1'385
– Autres (ambulances au sol)	2'208	2'043
Taxes de survol, de handling et d'atterrissage	4'095	3'679
Billets d'avion pour rapatriements par avions de ligne	1'452	1'689
Matériel d'intervention, médicaments	1'499	1'483
Frais d'intervention	791	832
Charges d'intervention directes diverses	157	79
Total	12'056	11'190

Fondée en octobre 2005, la fondation Secours Alpin Suisse est née de la collaboration entre la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et le Club Alpin Suisse CAS. L'objet principal de la fondation Secours Alpin Suisse est le sauvetage terrestre et l'aide d'urgence à des personnes accidentées ou malades dans des zones alpines ou difficiles d'accès en Suisse. Cette activité est donc complémentaire à l'intervention de la Rega. Le capital de la fondation Secours Alpin Suisse provient à 50 % de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et à 50 % du Club Alpin Suisse CAS. Le financement de la fondation est assuré par les recettes des interventions, les conventions de fourniture de prestations avec les cantons et les cotisations de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et du Club Alpin Suisse CAS.

2.7 Personnel

(en milliers de CHF)	2018	2017
Salaires et indemnités de permanence	46'702	45'128
Charges sociales	13'623	13'225
Personnel temporaire	5'510	5'254
Autres charges de personnel	7'487	6'375
Total	73'322	69'982

Au 31.12.2018, la Rega employait 405 collaboratrices et collaborateurs (404 l'année précédente), soit un équivalent de 375 postes à plein temps (367 l'année précédente).

Le poste «Personnel temporaire» englobe les coûts des médecins de bord et d'urgence externes.

2.8 Immeubles

(en milliers de CHF)	2018	2017
Loyers	1'394	1'384
Chauffage, électricité, eau	323	324
Entretien	1'976	1'722
Total	3'693	3'430

2.9 Maintenance technique/véhicules

(en milliers de CHF)	2018	2017
Maintenance technique	3'760	2'889
Véhicules automobiles	245	212
Total	4'005	3'101

La maintenance technique comprend un montant de CHF 0,5 million (à fonds perdu) dédié à l'assainissement de terrains d'atterrissage hélicoptères pour des hôpitaux. En outre, CHF 1,5 million a été investi dans le développement technique de moyens auxiliaires en relation avec le sauvetage aérien.

2.10 Assurances

(en milliers de CHF)	2018	2017
Aéronefs	2'138	1'074
Autres assurances de choses	287	211
Total	2'425	1'285

En raison du remplacement de la flotte, un plus grand nombre d'aéronefs étaient temporairement immatriculés, qui ont dû être assurés en sus.

2.11 Charges de gestion et d'informatique

(en milliers de CHF)	2018	2017
Gestion	4'462	4'360
Informatique	7'297	7'166
Total	11'759	11'526

2.12 Relations publiques

(en milliers de CHF)	2018	2017
Charges liées aux médias, production et envoi des cartes de donateurs et journal des donateurs	6'472	6'042
Autres frais de promotion et de relations publiques	2'669	2'304
Total	9'141	8'346

2.13 Amortissements

(en milliers de CHF)	2018	2017
Aéronefs	16'505	17'832
Pièces de rechange pour les aéronefs	3'298	2'584
Bâtiments	1'834	2'132
Autres immobilisations corporelles	3'841	3'613
Immobilisations incorporelles	3'477	3'065
Total	28'955	29'226

2.14 Gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations

(en milliers de CHF)	2018	2017
Aéronefs et autres immobilisations corporelles	418	-562
Total	418	-562

2.15 Résultat financier

(en milliers de CHF)	2018	2017
Plus-values sur les titres	8'628	13'323
Moins-values sur les titres	-14'337	-7'327
Produit des intérêts et des dividendes	2'397	2'500
Revenu locatif	110	96
Charges de gestion de fortune	-296	-274
Total	-3'498	8'318

La gestion de fortune externe visant à préserver la valeur réelle du capital a réalisé une performance nette de -2,5%.

2.16 Résultats du fonds et de la fondation liés

(en milliers de CHF)	2018	2017
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder		
– Recettes	5	112
– Charges (moins-values et frais bancaires)	-68	-2
	-63	110
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger		
– Recettes	772	842
– Charges	-413	-419
	359	423
Total	296	533

2.17 Autres résultats

(en milliers de CHF)	2018	2017
Autres résultats	3'932	-7'829
Total	3'932	-7'829

Les « Autres résultats » en 2018 comprennent les produits liés au changement de méthode de décompte pour la taxe sur la valeur ajoutée et à la dissolution d'une provision pour la maintenance technique des avions.

Le poste « Autres résultats » en 2017 inclut un montant de CHF 7,2 millions versé à la Fondation de prévoyance pour le personnel suite à la baisse du taux de conversion des rentes et du taux d'intérêt technique.

Données supplémentaires

Transactions et positions financières en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères ont été converties au cours en vigueur le jour de la transaction. Les plus-values et moins-values résultant de transactions en monnaies étrangères ont été portées au compte de profits et pertes, et les actifs et passifs en monnaies étrangères détenus à la date de clôture du bilan ont été convertis au cours de fin d'année. Les moins-values et plus-values provenant de cette conversion ont été portées au compte d'exploitation.

Charges pour les prestations fournies selon Swiss GAAP RPC 21

(en milliers de CHF)	2018	2017
Frais de projet		
– Charges d'exploitation	37'031	35'243
– Charges de personnel	63'410	60'741
– Frais de voyage et de représentation	1'327	1'353
– Frais d'entretien	11'847	11'469
– Amortissements	26'810	27'148
	140'425	135'954
Frais d'administration		
– Charges d'exploitation	2'710	2'693
– Charges de personnel	8'243	7'517
– Frais de voyage et de représentation	342	371
– Frais d'entretien	2'626	1'924
– Relations publiques/gestion des donations	7'649	7'138
– Amortissements	2'145	2'078
	23'715	21'721
Total	164'140	157'675

Les frais de projet représentent les coûts générés par les services assurant les interventions opérationnelles 24 heures sur 24.

Quant aux frais d'administration, ils regroupent toutes les prestations en rapport avec le suivi et la gestion des donateurs, y compris le traitement des dons, legs et libéralités individuels ainsi que la gestion d'un service d'assistance téléphonique. Cette position comprend en outre les charges découlant de la production et de l'envoi du matériel d'information détaillé, mais également les frais d'organisation et de conduite d'expositions, de journées portes ouvertes, de visites guidées et d'autres manifestations destinées au public. Certaines prestations centralisées liées à l'exploitation générale ont été comptabilisées séparément (service du personnel, installations techniques, finance et comptabilité, etc.).

Rémunération des membres des Conseils de fondation et d'administration de la Rega

La rémunération du président et des membres du Conseil de fondation repose sur le règlement «Rémunération du Conseil de fondation», en vigueur depuis des années, modifié par le Conseil de fondation de la Rega pour la dernière fois en juillet 2013 et approuvé par la Surveillance fédérale des fondations en novembre 2013.

La somme totale de CHF 141'250 (contre CHF 158'200 l'année précédente) a été versée aux 15 membres du Conseil de la fondation Rega au titre de rémunération forfaitaire, de remboursement forfaitaire de frais et de jetons de présence. Les rémunérations indemnisent les membres du Conseil de fondation pour une partie des dépenses encourues dans la préparation des séances, l'examen des documents, les réunions au Conseil et au Comité du Conseil de fondation, les commissions spécialisées et ad hoc, le Comité consultatif de la Rega, les organisations partenaires, les fondations de prévoyance et les autres sociétés dans lesquelles la Rega détient des participations.

Rémunération des membres de la Direction de la Rega

La Rega poursuit une politique de rémunération à long terme, durable et propre à préserver la valeur de l'organisation. Les rémunérations globales sont comparables à celles pratiquées par les entreprises de branches similaires (navigation aérienne, santé), notamment quant à leur ordre de grandeur. La politique de rémunération de la Rega est examinée périodiquement par une entreprise spécialisée.

La rémunération globale annuelle directe des sept membres de la Direction consiste en un salaire de base, un remboursement forfaitaire des frais et une rémunération variable. La rémunération variable encourage une culture axée sur les performances et récompense chaque année la réalisation des objectifs convenus. Les membres de la Direction ne touchent aucune indemnité supplémentaire pour les mandats dont ils s'acquittent au Conseil d'administration et/ou au Conseil de fondation de la Rega.

La rémunération versée aux sept membres de la Direction en 2018 s'est élevée à CHF 2'354'000 (année précédente: CHF 2'329'000) au total.

Transactions avec des personnes proches

Aucune transaction n'a été effectuée avec des personnes proches, ni durant l'exercice sous revue ni durant l'exercice précédent.

Engagements conditionnels et autres engagements financiers

Au 31.12.2018 une obligation de garantie en faveur de la Direction générale des douanes à Berne a été déposée pour un montant de CHF 100'000.

En outre, la Rega détient des engagements financiers (non escomptés) pour des contrats de location et des droits d'usufruit jusqu'en 2050, ainsi que des engagements d'achat pour des investissements en actifs immobilisés.

(en milliers de CHF)	2018	2017
Contrats de location et droits d'usufruit avec échéance		
– 1 an	2'276	2'250
– 2 à 5 ans	4'293	5'041
– plus de 5 ans	5'084	5'535
Total	11'653	12'826

(en milliers de CHF)	2018	2017
Engagement d'achat		
– pour des investissements en actifs immobilisés	22'914	57'971
Total	22'914	57'971

Créances éventuelles

La Rega est régulièrement la bénéficiaire de promesses d'héritages ou de legs. À la date de clôture du bilan le 31.12.2018, la Rega avait connaissance d'héritages et de legs ouverts de l'ordre de CHF 2,9 millions.

Actifs imputés et type d'imputation

Des titres de CHF 5,0 millions et des dépôts à terme de CHF 3,4 millions sont mis en gage auprès de deux banques pour la couverture d'instruments financiers et de contrats sur devises.

Événements survenus après la date de clôture

Il n'y a pas d'opérations ou de risques extraordinaires en suspens qui devraient être intégrés dans les comptes annuels. Aucun événement susceptible d'influencer la validité des comptes annuels 2018 n'est survenu après la date de clôture. Les comptes annuels 2018 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 21 mars 2019.

Airmed a pris une participation au sein du SIRMED avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega, Kloten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Erich Meier
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 21 mars 2019

Garde aérienne suisse de sauvetage Rega

Case postale 1414

8058 Zurich-Aéroport

Téléphone +41 44 654 33 11

Fax +41 44 654 33 22

www.rega.ch

Publication en allemand, en français et en italien.

La version allemande fait foi.